

# Engagé-es au quotidien pour nos métiers et l'Éducation !

**VOTEZ**



## ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN AVEC VOUS

Les militant-es de la FSU défendent :

- ✓ le respect des droits de chacun
- ✓ des créations d'emplois statutaires
- ✓ la reconnaissance de nos identités professionnelles

Ils accompagnent les personnels qui se heurtent à un management de plus en plus autoritaire.

Au **CHS-CTA**, la FSU s'est fortement investie pour l'amélioration des conditions de travail de tous, face à l'augmentation alarmante des situations de souffrance au travail.

## POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

Dans son projet éducatif, la FSU défend :

- ✓ le classement de tous les établissements de l'Académie -lycées inclus- en Éducation Prioritaire
- ✓ un plan de rattrapage en postes
- ✓ la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans pour tout élève n'ayant pas obtenu de diplôme qualifiant et qui souhaite une deuxième chance
- ✓ des contenus de formation riches et émancipateurs pour tous les élèves
- ✓ Pas d'apprentissage dans la voie professionnelle sous statut scolaire

## POUR LA RECONNAISSANCE DE NOS STATUTS ET DE NOS MÉTIERS

Les services publics sont souvent présentés par le gouvernement comme une charge et les statuts comme des freins au changement.

La FSU considère au contraire qu'ils sont garants :

- ✓ de services publics de qualité sur tout le territoire et donc de cohésion sociale
- ✓ d'un égal accès aux droits fondamentaux pour toute la population

La FSU agit à tous les niveaux :

- ✓ pour le respect des missions des personnels
- ✓ pour que les personnels soient acteurs et concepteurs de leurs métiers

## POUR DES CARRIÈRES REVALORISÉES

Les réformes des retraites ont allongé la durée des carrières.

Bien que perfectible, le protocole **PPCR**, que la FSU a signé, améliore les fins de carrière avec au moins 2 grades pour tous.

La transformation d'une partie des primes (non indexées) en points d'indice (indexés) améliore le pouvoir d'achat des personnels de l'Académie.

La FSU continuera à intervenir pour obtenir des avancées supplémentaires.

**Retraites** : face à la suppression de l'ITR en 2028, la FSU se bat pour une compensation de vie chère.

**29** → **06**  
NOV DÉC

# Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE